

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 25 novembre 2021

DCM N° 21-11-25-21

Objet : Désignations diverses.

Rapporteur: M. le Maire

En date du 27 août 2020, le Conseil Municipal a désigné pour représenter la Ville de Metz des représentants au sein de divers Conseils d'Administration de collèges.

Suite aux élections départementales qui se sont déroulées les 20 et 27 juin 2021, il y a lieu de procéder aux remplacements de certains représentants.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

LE CONSEIL MUNICIPAL

VU le Code Général des Collectivités Territoriales pris notamment en ses articles L2121-21, L 2121-33,

VU le Code de l'Education pris notamment en son article R421-14,

VU les dispositions statutaires ou règlementaires propres à différents organismes, associations et autres, commandant à ce que la Ville de Metz soit représentée par des élus ou personnalités élues ou nommées par le Conseil Municipal,

VU la Délibération du Conseil Municipal du 27 août 2020 portant Désignations de représentants de la Ville de Metz dans les établissements d'enseignement,

VU les élections départementales des 20 et 27 juin 2021,

CONSIDERANT qu'il y a lieu de procéder au remplacement de représentants du Conseil Municipal au sein de Conseils d'Administration de collèges,

CONSIDERANT la possibilité pour le Conseil Municipal de décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret à ces désignations,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

DECIDE :

- **DE DIRE** que ces désignations n'interviendront pas au scrutin secret conformément

aux dispositions de l'article L 2121-21 du CGCT,

- **DE PROCEDER** à la désignation des représentants du Conseil Municipal au sein des Conseils d'Administration des collèges suivants :
 - Mme Caroline AUDOUY, membre suppléant pour représenter la Ville de Metz au sein du Conseil d'Administration du Collège ARSENAL.
 - Mme Caroline AUDOUY, membre suppléant pour représenter la Ville de Metz au sein du Conseil d'Administration du Collège Jules LAGNEAU.
 - Mme Caroline AUDOUY, membre titulaire pour représenter la Ville de Metz au sein du Conseil d'Administration du Collège RABELAIS.
 - Mme Caroline AUDOUY, membre titulaire pour représenter la Ville de Metz au sein du Conseil d'Administration du Collège Paul VERLAINE.

Service à l'origine de la DCM : Assemblées
Commissions :
Référence nomenclature «ACTES» : 5.3 Désignation de représentants

Séance ouverte à 18h00 sous la Présidence de M. François GROSDIDIER Maire de Metz ,
Secrétaire de séance : Mme Emmanuelle CHAMPIGNY, Directrice Générale des Services
Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.
Membres assistant à la séance : 42 Absents : 13 Dont excusés : 9

Décision : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ